

Faculté de philosophie et lettres



MUSI1507 Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos jours et musicologie des médias

[22.5h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): John Philippe Van Tiggelen
Langue d'enseignement : français
Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'étudiant doit acquérir les compétences suivantes :

- capacité d'aborder une thématique musicale de manière analytique (ex. les différentes expressions ou manifestations d'un thème précis à travers l'histoire de la musique) ;
- maîtrise des outils de la recherche musicologique (sources musicales, littérature musicologique, archives);
- aptitude à saisir et comprendre l'environnement musical de notre époque à travers toutes ses formes d'expression;
- élargir le champ de la musicologie aux disciplines de l'histoire, de la sociologie et de la communication.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Conçus dans une approche de type " séminaire ", les thèmes abordés changent d'une année à l'autre. Le cahier des charges est donc défini annuellement en fonction du thème retenu.

On peut néanmoins retenir les constantes suivantes :

- l'introduction à la thématique par un cours de format traditionnel, accompagné de notes de cours et de documents ;
- le recours à des documents audiovisuels et aux TIC ;
- la participation des étudiants par des exercices, tantôt individuels, le plus souvent en groupes ;
- le travail débouche sur une réflexion sur le champ, la définition et les méthodes de la musicologie moderne ;

Résumé : Contenu et Méthodes

Comprendre et analyser l'environnement sonore et musical contemporain, à travers ses multiples expressions : enregistrements, radio, TV, cinéma, musique fonctionnelle planifiée (musique des grands magasins, Muzak), publicité, multimédia, internet (téléchargement), concerts, musique de rue, etc. Accent sur les rapports entre la musique et les moyens de communication de masse.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARCH13BA Troisième année de bachelier en sciences de l'ingénieur, (3 crédits)
 orientation ingénieur civil architecte